

Fiche technique – La Cité du Cirque

Localisation

Le Plongeur, Pôle national Cirque, 6 boulevard Winston Churchill, 72100 Le Mans

GPS : [47°59'12.0"N 0°12'42.4"E](#)

Conditions d'accueil technique

Toute demande technique et mise à disposition de matériel devra être traitée en amont de la résidence par l'équipe technique du Plongeur.

Un régisseur ou une régisseuse du Plongeur pourra se rendre disponible pour un service de montage et/ou de démontage, hors weekend. Aucun pré-montage ne sera effectué en amont de la résidence. Durant la période de création, la compagnie est autonome en régie.

Sans communication d'une autorisation de conduite à jour établie par l'employeur de l'équipe artistique, l'utilisation de la nacelle élévatrice n'est pas autorisée.

La Cité du Cirque étant un centre de formation, aucune utilisation de fumée, artifice ou flamme vive ne sera acceptée.

Le Plongeur ne fournit pas de consommable (scotch, gélatines, liquide de MAF, ...)

Espace scénique :

L'espace 4 de la Cité du Cirque se situe au sein d'un plateau de pratique de 1 300 m². Des activités peuvent avoir lieu à proximité durant toute la journée entre 09h30 et 20h.

Le sol est recouvert d'un tapis de danse. Des tapis puzzle peuvent être ajoutés en fonction de leur disponibilité.

Un grill autoporté à 6 m de hauteur et pendrilloné sur trois faces délimite l'espace.

Dimensions :

- Largeur : 12 m
- Profondeur : 10 m
- Hauteur au cadre : 6 m
- Hauteur sous plafond : 8 m

Plans PDF : [Je télécharge le plan de masse](#)

Son

Cet espace de résidence est équipé d'une paire d'enceintes actives et d'une console son analogique permettant la connexion de diverses sources.

Lumière

L'éclairage de cet espace est constitué de 8x PC 1k dimmables accrochés sur la périphérie du grill à 5 m 50.

Accroches

Le plan d'accroches devra être vu et validé par le régisseur plateau du Plongeur qui proposera une adaptation en cas de nécessité.

Aucune accroche ne pourra être faite sur le grill autoporté, un maillage IPN et des structures transversales permettent la suspension d'agrès.

Le plan en lien dans la partie 1 de ce document indique l'ensemble des points d'accroches.